



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 26 juin 2026 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos

Explications relatives à l'état des restants 2025 par le receveur communal

1. Administration communale

- 1.1. Demande de mise à la retraite d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières de l'agent municipal
- 1.2. Nomination définitive du receveur communal dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif
- 1.3. Nomination au service provisoire d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif

2. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA) - Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social

Séance publique

Communications

3. Etat des restants 2025 – vote
4. Titres de recette de l'exercice 2025
5. Fixation des taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour l'année d'imposition 2027
6. Compromis/Actes/Conventions
 - 6.1. Compromis de vente pour l'acquisition de parcelles au lieu-dit « Rue de Kopstal » à Kehlen
 - 6.2. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Rue de Kopstal » à Kehlen
 - 6.3. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Rue de Kopstal » à Kehlen
 - 6.4. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Rue de Kopstal » à Kehlen
 - 6.5. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Rue de Kopstal » à Kehlen
 - 6.6. Compromis de vente pour l'acquisition d'un immeuble au lieu-dit « Der Seit des Hohbuch » à Keispelt
 - 6.7. Convention de servitude pour la pose d'une canalisation pour eaux pluviales au lieu-dit « Rue du Cimetière » à Nospelt
 - 6.8. Office Social Commun de Mamer (OSCM) - Convention pour l'année 2026
 - 6.9. Salle dite « pompiers » dans la rue de Kopstal à Kehlen – Contrat de mise à disposition
7. HPPA Eischen – Commission de surveillance – désignation de délégués communaux

8. Commissions consultatives communales
 - 8.1. Commission consultative communale des affaires culturelles - Démission d'un membre
 - 8.2. Commission consultative communale des affaires culturelles - Nomination d'un membre
 - 8.3. Commission consultative communale de la Jeunesse - Démission d'un membre
 - 8.4. Commission consultative communale de la Jeunesse – Nomination d'un membre
9. Crédits supplémentaires
 - 9.1. Amicale CIS Kehlen – repas annuel
 - 9.2. Chemin mobilité douce entre Kehlen et Keispelt
 - 9.3. Aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement
10. Subsidés extraordinaires
 - 10.1. Croix-Rouge section locale Kehlen – 30^{ème} anniversaire
 - 10.2. Chorales de la commune de Kehlen – voyage culturel
11. Congé politique supplémentaire – nouvelle répartition
12. Réaménagement du domaine HueseKnäppchen phase 1b - Devis
13. Lotissements
 - 13.1. Morcellement d'une parcelle dans la rue du Moulin à Dondelange
 - 13.2. Morcellement d'une parcelle dans la rue de Roodt à Nospelt
14. Ecole de musique Kehlen - Organisation scolaire 2026/2027
15. Pacte nature – Composition du groupe de travail « Equipe Pacte Nature »
16. Charte d'engagement « Gemengen 2030 »
17. Organisation scolaire 2026/2027
18. Règlement de la circulation de la commune de Kehlen - modification
19. Confirmation des règlements de circulation

Présentation de l'évaluation du Pacte communal « Zesammenliewen » par le coordinateur du comité de pilotage M. Xavier Delposen

Ainsi arrêté à Kehlen, le 19 juin 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen

Le Secrétaire,
Marco Haas

